

discours : les toasts ont coulé à pleins bords, avec le vin de Champagne. Nous n'y trouvons rien à redire, si ce n'est que les bateaux à vapeur ne naviguent pas sur les flots d'éloquence.

Sans doute, pendant la durée de cette session, on fera quel que chose de mieux que des discours ; la chose en vaut bien la peine. Le Rhône est appelé à approvisionner la Suisse et même l'Allemagne par le lac Léman. C'est la grande voie fluviale de la France vers la Méditerranée et les Indes. La Commission spéciale réunie à Lyon, a demandé que le gouvernement consacrât annuellement à l'amélioration du Rhône de Lyon à Arles, une somme de trois millions au moins (1). Espérons que les Chambres voudront bien faire droit à cette requête et que, lors de la discussion du budget, le Rhône obtiendra aussi sa subvention, après Mesdames les danseuses de l'Académie Royale, et Messieurs des ballets. Car à tous danseurs tout honneur ! Ce n'est pas moi qui oublierai jamais ce que notre siècle réserve de priviléges, de fortune et de gloire à la Cachucha.

Pendant que je méditais sur les tribulations de notre beau fleuve, nous avancions dans la terre de Provence. La route qui conduit d'Avignon à Aix, est une des plus agréables que l'on puisse rencontrer. Souvent on croirait parcourir les allées unies et ombreuses d'un parc. Des deux côtés de la route on voit des coteaux, couverts d'oliviers, de figuiers, de vignes. Tantôt c'est une plaine aux vastes prairies odoriférantes, tantôt c'est un massif d'arbres fruitiers, ou de jolies maisons de campagne entourées d'ombrage, ou des chemins agrestes circulant sous des berceaux de jujubiers bordés par des haies de grenadiers sauvages et d'aubépines. Une nuit délicieuse, comme il n'y en a que dans le midi, prêtait un nouveau charme à ce panorama mouvant que la lune éclairait de ses lueurs mystérieuses.

(1) Procès verbal de la commission, troisième séance du 6 janvier 1844.